RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CNPF

Appel à candidature à un poste d'Ingénieur Forestier en contrat d'apprentissage H/F

Centre National de la Propriété Forestière

NOUVELLE-AQUITAINE

Intitulé du poste :	**Ingénieur Forestier en contrat d'apprentissage** (H/F)
Type de contrat :	**Contrat d'apprentissage de droit privé d'une durée de 3 ans**
Rémunération :	Rémunération selon le barème réglementaire en fonction de l'âge et de la progression dans la formation : de 27% à 100% du SMIC mensuel brut.
Résidence administrative :	Pau (64)
Prise de poste prévue :	**Rentrée septembre 2025**

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La Nouvelle-Aquitaine, avec ses 12 départements, est la première région forestière française. Essentiellement privées, avec 91% des forêts de la Région, elle représente 25 % des forêts privées métropolitaines avec près de 2,9 millions d'hectares. Le CNPF Nouvelle-Aquitaine avec une équipe de plus de 70 collaborateurs, a une place prépondérante dans le paysage forestier néo-aquitain.

L'antenne du massif Adour-Pyrénées (département du 64 et sud 40) est constituée d'un technicien titulaire et d'un ingénieur en charge du développement forestier. Les bureaux sont situés à Pau (64). Sur ce département, la forêt étant privée à 90 % le CRPF est incontournable dans le développement forestier du territoire.

D'une superficie de 140 000 ha, la forêt privée des Pyrénées-Atlantiques se caractérise par une multitude de propriétaires privés (55 000), un morcellement important, une mise en gestion insuffisante, notamment liée à la méconnaissance du fonctionnement des écosystèmes forestiers.

Les missions qui seront confiées à l'apprenti seront variées et s'inscriront dans une démarche de développement forestier territorial.

Des projets de chaufferies collectives à partir de bois local et des projets industriels utilisant la biomasse forestière sont en cours de développement. Ils suscitent, de la part des propriétaires, des élus et de la société civile une interrogation forte sur le devenir des espaces forestiers dans le département. Cette demande peut constituer une opportunité pour l'amélioration des peuplements forestiers feuillus mais elle nécessite que les propriétaires forestiers soient conseillés et accompagnés pour une récolte de bois qui assure la gestion durable des forêts.

Des actions territoriales ciblées de développement forestier auprès des propriétaires privés ont été assurées par le CNPF jusqu'en 2019 au travers d'Associations Syndicales Libres de Gestion Forestière. L'action qui a fait ses preuves en terme de développement forestier est à redynamiser et à adapter sur certains territoires à enjeux du Béarn, notamment en secteur périurbain autour du Grand Pau et sur le bassin de Lacq.

Description du poste

En partenariat avec les Associations Syndicales Libres de Gestion Forestières et sous la responsabilité de l'ingénieur d'antenne, avec l'appui des présidents des ASL, l'apprenti sera chargé, sur un territoire autour de Pau et de Lacq, des missions suivantes :

- Mobiliser des propriétaires privés pour la mise en gestion de leurs petites parcelles,

(Réunions d'informations et de développement forestiers, conseils et rédactions de diagnostics),

- Inciter les propriétaires à se doter de documents de gestion durable (CBPS+, Plan Simple de Gestion Concerté),
- Aider à la mise en œuvre de chantiers regroupés,
- Promouvoir les aides financières à la forêt (Aides de l'Etat, aides régionales, Label bas Carbone),
- Mettre en place une base de données cartographique,
- Etudier des chantiers intégrant l'ensemble des valorisations dont le bois-énergie (sylviculture, matériel, coûts),
- Réaliser la promotion de la sylviculture et de la gestion durable pour les propriétaires forestiers (tournées de développement forestier, plaquettes,…)
- Communication grand public sur la forêt locale,
- Sensibilisation des élus locaux à la forêt privée et formation de propriétaires-relais.

En parallèle, appui ponctuel au CETEF64 :

- Recherche de chantiers-test pour du petit matériel d'exploitation forestière, mise en place de tests de matériel, étude de rentabilité.
- Appui au développement des outils pour l'équilibre forêt-gibier.

Déplacements professionnels à prévoir sur l'ensemble du massif Adour-Pyrénées (64 et Sud 40). Les frais engendrés par ces déplacements seront remboursés selon les tarifs en vigueur au CNPF.

Profil recherché

Formation – expériences

- Préparation d'un diplôme d'ingénieur,
- Permis B et véhicule personnel.

Compétences et qualités requises

- Candidat ayant des compétences en gestion forestière,
- Connaissance de la sylviculture des essences feuillues,
- Intérêt pour les aspects forestiers liés à la biodiversité, à la gestion durable de la forêt
- Sens de l'organisation, rigueur, autonomie, réactivité, dynamisme, travail en équipe
- Goût pour le développement forestier et le contact avec les propriétaires et gestionnaires
- Capacités d'analyses, de synthèse, de rédaction,
- Capacité à rendre compte,
- Maîtrise des logiciels de bureautiques, pratique du SIG souhaitée.
- Aptitudes physiques au travail de terrain.

Dispositions internes

- 35 heures / semaine sur 5 jours ;
- 25 jours de congés annuels (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% ;
- Participation de l'employeur à un contrat de complémentaire santé (mutuelle) obligatoire.

Personnes à contacter

- Claire BROQUÉ, ingénieur responsable d'antenne : 06.31.25.53.46 - claire.broque-gracia@cnpf.fr
- Stéphane LATOUR, directeur : stephane.latour@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **1er août 2025** dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste ;
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles ;
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

M. le Directeur du CNPF Nouvelle-Aquitaine
6 parvis des Chartrons
CS 41255
33075 Bordeaux Cedex
claire.broque-gracia@cnpf.fr

Les candidats dont le dossier sera sélectionné seront invités, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra **le lundi 4 août 2025** dans les locaux du CNPF à Bordeaux.